

LE PRIX COURANT

(THE PRICE CURRENT)
REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Propriété Immobilière, Etc.

EDITEURS :

LA COMPAGNIE DE PUBLICATIONS COMMERCIALES
(The Trades Publishing Co.)
42, Place Jacques-Cartier, - MONTREAL
TELEPHONE BELL MAIN 5547

MONTREAL ET BANLIEUE - \$2.50
ABONNEMENT CANADA ET ETATS-UNIS - 5.00 PAR AN.
UNION POSTALE - - - - - FRS 20.00

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins qu'une année complète.

L'abonnement est considéré comme renouvelé si le souscripteur ne nous donne pas avis contraire au moins quinze jours avant l'expiration, et cet avis ne peut être donné que par écrit directement à nos bureaux, nos agents n'étant pas autorisés à recevoir de tels avis.

Une année commencée est due en entier, et il ne sera pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages ne sont pas payés.

Nous n'accepterons de chèques en paiement d'abonnement, qu'en autant que le montant est fait payable au pair à Montréal.

Tous chèques, mandats, bons de poste, doivent être faits payables à l'ordre de : "LE PRIX COURANT."

Nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes demandes de renseignements. Adressez toutes communications simplement comme suit :

LE PRIX COURANT, Montréal.

AVIS A NOS ABONNES

Nous prions instamment nos abonnés qui changeraient d'adresse au mois de mai de nous en donner avis en nous indiquant leur nouvelle adresse. De cette manière, ils auront la certitude de ne pas subir d'interruption dans la réception de ce journal.

L'INSPECTION DES HOTELS

La Dominion Travelers Association a institué ces jours derniers un Comité qui devra demander au gouvernement provincial la nomination d'un inspecteur dont les attributions seraient de veiller au bon aménagement des hôtels de la campagne comme des villes et des cités.

Les voyageurs de commerce ne trouvent pas, en effet, dans tous les hôtels le confort voulu; les lois de l'hygiène n'y sont pas toujours observées de façon bien scrupuleuse, surtout dans les localités où il n'existe qu'un seul hôtel. Le défaut de concurrence fait qu'en maints endroits l'hôtelier se néglige et n'a même pas toujours une salle d'échantillons où le voyageur de commerce puisse exposer ses échantillons et recevoir les acheteurs.

Le désir de l'Association est que le choix de l'inspecteur ne soit dicté par aucune considération politique et que le titulaire de l'emploi soit choisi parmi les anciens voyageurs de commerce très aptes à juger de la bonne ou de la mauvaise tenue des hôtels.

En somme, ce que demandent les voyageurs de commerce n'a rien de nouveau au Canada; il existe dans la province d'Ontario et les autres provinces de l'Ouest des inspecteurs similaires et il nous semble que le gouvernement de Québec devrait s'empresser de faire droit au désir de l'Association des Voyageurs.

Il est d'intérêt public que les hôtels soient partout bien tenus et offrent aux voyageurs et aux touristes toutes les garanties voulues d'hygiène et de confort. Nous ferons valoir, à l'appui du bien-

fondé de la demande de l'Association, le changement qui s'est opéré depuis quelque temps dans la condition des hôteliers.

Jusqu'à ces derniers temps, l'hôtelier de campagne obtenait généralement avec facilité une licence pour la vente des vins et liqueurs et, grâce à cette licence, il pouvait vivre et même prospérer.

Mais, depuis peu, s'est mis à souffler dans notre province un vent de tempérance qui a balayé dans maintes localités les licences autrefois accordées pour la vente des vins et liqueurs.

Dans ces localités, il ne reste plus que des licences d'hôtel de tempérance et, si les hôteliers n'ont pas toujours tenu leurs hôtels d'une façon irréprochable, alors qu'ils tiraient un profit de leur comptoir de vins et liqueurs, il est à craindre qu'avec moins de ressources ils ne négligent davantage encore un commerce devenu moins profitable.

Nous ne pouvons donc qu'approuver la demande de l'Association des Voyageurs et souhaiter que l'inspection des hôtels devienne bientôt une réalité.

LES BRASSERIES COMBINEES

Depuis quelques semaines des pourparlers étaient engagés entre les divers brasseurs en vue de placer toutes les brasseries de la province de Québec sous un même contrôle.

Aujourd'hui jeudi, on annonce qu'à la suite d'une réunion des intéressés tenue hier, toutes les brasseries sont maintenant combinées sous le nom de la National Breweries, Limited, avec un capital qui pourra varier de \$10,000,000 à \$12,000,000. Les livres des différentes brasseries de la province ont été fermés hier mercredi.

L'American Appraisal Company est chargée de l'évaluation de chaque brasserie particulière.

A l'assemblée d'hier un bureau de direction provisoire a été élu, les direc-

teurs provisoires sont: MM. A. J. Dawes, N. J. Dawes, W. Ryde, H. A. Ekers, C. Strangman, Thos. Cushing, Arthur J. Grubert, G. Boswell, Geo. Amyot, Geo. R. Hooper et Duncan Robertson. Les officiers seront nommés ultérieurement.

M. E. C. Pratt, gérant de la succursale de Montréal de la Banque Molson sera le contrôleur de la nouvelle combinaison.

Le but avéré de l'amalgamation de toutes les brasseries de la province de Québec est de diminuer les frais et de mettre fin aux méthodes dispendieuses de concurrence employées par les brasseries isolées.

Il n'est nullement question, pour le moment du moins, d'augmenter les prix des bières, mais il n'est pas question non plus de les diminuer.

En somme, le public ne perd rien pour le moment à l'amalgamation, mais les brasseurs y gagneront assurément.

Espérons que la combine sera satisfaite des profits qui découleront de la seule amalgamation, sans en chercher d'autres dans une augmentation de prix.

Ce vœu de notre part est bien naturel, car généralement le public paie l'assurance de toute concurrence.

LE COMMERCE DU THE, DU CAFE ET DU CACAO

On lit dans le "New York Times":

Lorsque des hommes un peu excités allèrent voir le président Taft, il y a quelques jours, celui-ci refusa d'aller à l'encontre du Congrès au sujet du tarif. "Un bill mauvais ne devient pas bon quand on le fait passer rapidement", a-t-il répondu, à ce que l'on dit. Nous craignons que ce sourire ne soit trompeur. Il y a des gens bien informés qui disent qu'un homme peut sourire et être un gredin, et M. Taft a commencé à démontrer qu'un président peut sourire et cependant avoir un esprit et une politique qui lui appartiennent en propre. Mais tandis qu'il